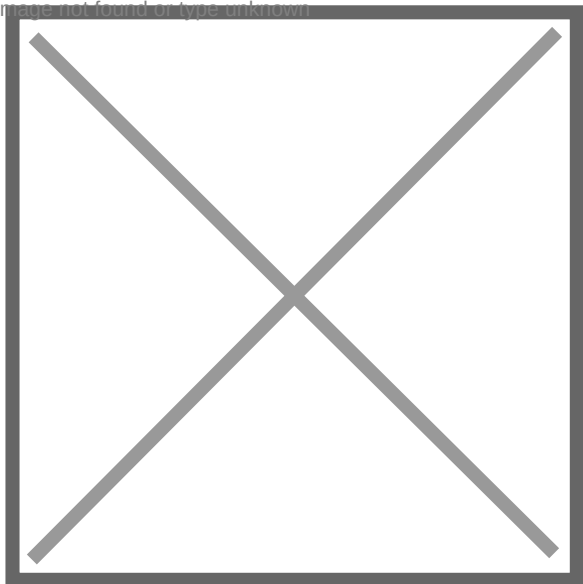


Image not found or type unknown



Garde durant les grandes vacances scolaires

Par **pereira**, le **14/07/2012 à 20:21**

Bonjour, comment marche la garde des grandes vacances, mon ex mari et sa nouvelle concubine me disent qu'ils ne gardent ma fille que 4 semaines, temps des vacances, moi je croyais qu'ils la gardaient tout le mois de juillet et moi le mois d'août. Merci

Par **cocotte1003**, le **15/07/2012 à 04:17**

Bonjour, si vous avez un jugement, il doit être indiqué par exemple la moitié des vacances scolaires de cette année. Les vacances commencent le 05 juillet pour finir le 05 septembre, donc en pratique cela veut dire qu'il peut la prendre du 05 juillet au 05 août. Un droit de visite reste un droit et non une obligation de visite de la part du papa, s'il ne veut pas prendre sa fille, il ne la prend pas, cordialement